



Ferme d'Eric Jarasse (Eygurande, 19)

*Analyse des résultats technico-économiques 2022/2023
(moyenne des deux années)*



Informations générales sur la ferme

- **1 ETP** (exploitation individuelle), pas de salarié
- **SAU : 45 ha**
- **Production : vaches laitières** (races : prim'holstein, montbéliardes, croisées holstein-abondances) + **ovins viande** (production minoritaire)
- **Elevage de 20 vaches laitières (96 000L produits/an) + 25 brebis** (effectif moyen 2022-2023 : 19 VL + 24 brebis)
- **UGB : 32.6 UGB techniques dont 29 UGB bovins** (33 UGB PAC dont 29 UGB PAC bovins)
- **débouchés :**
 - lait : vendu à la Coopal et transformé à l'usine de Theix dans le Puy de Dôme (SLVA, groupe Terra Lacta).
 - Veaux et réformes : négociants
- **AB : non**



Eygurande (19)

Sommaire

Informations générales	1
Historique de la ferme et objectifs de l'éleveur	2
Caractéristiques du milieu	3
Assolement et chargement	3
Production laitière	4
Reproduction	5
Alimentation du troupeau	6
Autonomie	7
Pâturage	8
Schéma de fonctionnement à l'année et infrastructures	9
Performances techniques	10
Performances économiques	11
Bilan sur la ferme	13

Les données de cette fiche concernent les années 2022-2023 (moyenne des deux années). Si l'information n'est disponible que pour une année, l'année est précisée.

Les données économiques sont issues des documents comptables 2022 et 2023 :

- exercice 2022 : exercice compris entre le 01/04/2022 et le 31/03/2023
- exercice 2023 : exercice compris entre le 01/04/2023 et le 31/03/2024

Les consommations de concentré et de fourrages ont été calculées à partir des stocks départs et fin, quantités récoltées, achetées et vendues sur les périodes des exercices comptables. Le schéma de fonctionnement (année 2022) et les données de pâturage (année 2023) sont des données déclaratives de l'éleveur. Les effectifs, données de troupeau et de reproduction sont issues de Synel. Les poids carcasses sont issus des données abattage d'Interbev. Les données de production laitière sont issues du contrôle laitier.

HISTORIQUE DE LA FERME ET OBJECTIFS DE L'ÉLEVEUR

Eric Jarasse reprend l'exploitation familiale en 1993. Dès son installation, il arrête la production historique de veaux de lait et crée un atelier vaches laitières avec un quota de 93 000L. En 1998, il bénéficie d'une augmentation de quota pour atteindre 120 000L/an. Depuis son installation, l'herbe représente une part importante de la ration des vaches laitières, mais c'est à partir de son entrée à l'ADAPA en 2005 qu'il rationalise la gestion de l'herbe en pratiquant le pâturage tournant.

Du fait de la petite dimension de sa structure, Eric a fait le choix de limiter ses charges pour maximiser sa marge et non de produire en quantité, et de développer son autonomie pour limiter ses achats d'intrants. Pour cela, il a choisi de dimensionner son troupeau pour être autonome en fourrages (depuis son installation, il a acheté du foin qu'une seule fois). De plus, il valorise au maximum l'herbe de son exploitation, en maintenant les prairies permanentes pour limiter ses charges (semences, travaux des cultures) et en valorisant les zones humides en les faisant pâturer le plus possible, même par les vaches laitières en production. La pratique d'un pâturage tournant intensif lui permet de faire pâturer une herbe jeune qui soutient la lactation, mais aussi de développer une flore intéressante : développement du trèfle, limitation du jonc dans les zones humides. Ses vaches changent de paddock tous les 1 à 2 jours au printemps, voire même 2 fois par jour en été. Passionné de botanique, Eric essaie d'adapter sa chaîne de pâturage aux caractéristiques de flore de ses prairies, et réajuste ses modalités de pâturage en permanence en fonction de ses observations.

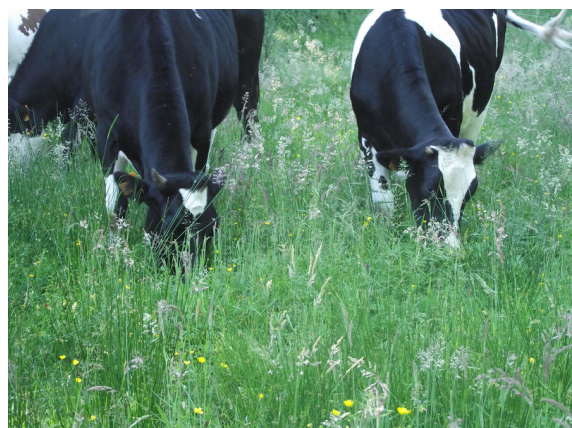
Bien qu'étant en conventionnel, Eric fait également le choix de ne pas utiliser d'engrais ni de produits phytosanitaires afin de limiter ses charges et pour favoriser la flore qui l'intéresse dans ses prairies (trèfle, limitation de la part de dactyle). Sa surface de céréales est calibrée pour permettre l'autonomie en paille de la ferme. Eric fait ainsi le choix d'acheter du concentré en plus des céréales qu'il produit, pour enrichir la ration et favoriser la production laitière car il a un effectif peu important et ne peut se permettre de trop faire baisser la production. D'autant plus qu'il préfère maximiser les taux plutôt que la quantité produite.

En effet, un autre objectif d'Eric est de maximiser ses taux butyreux et protéiques. C'est pourquoi il pratique depuis 2017 la lactation longue (la lactation dure en moyenne 420j), en visant deux vêlages en 3 ans. Il a également introduit des montbéliardes et des abondances (en pur et en croisement) dans le troupeau pour enrichir les taux. De même, son système herbe, avec une sortie relativement précoce au printemps et une entrée en bâtiment le plus tard possible, lui permet de retarder la chute de la lactation due à la ration hivernale à base de stocks. Enfin, grâce au suivi du contrôle laitier, il repère les vaches qui ont une bonne persistance de lactation afin de garder leurs génisses pour améliorer les performances de son troupeau.

Grâce au pâturage tournant, Eric finit quelques unes de ses réformes uniquement avec de l'herbe au pâturage, atteignant un poids carcasse de 380 kg carc et classées O+3.

Depuis quelques années, Eric a diminué la taille de son troupeau pour limiter son temps de travail mais aussi du fait du faible nombre de naissance de génisses suite à l'introduction d'abondances dans le troupeau (les $\frac{3}{4}$ des naissances en race abondance sont des mâles), le faisant passer de 28 vaches laitières à 20 vaches. Aujourd'hui, il souhaite remonter son effectif à 26 vaches pour augmenter sa rémunération et son chargement afin d'optimiser son pâturage (le système de pâturage avait été calibré pour 28 vaches et des refus ont été observés depuis la diminution de l'effectif).

Le système d'Eric est en croisière, ce qui n'empêche pas Eric de toujours rechercher des moyens d'améliorer son autonomie et sa connaissance de ses prairies.



Vaches au pâturage chez Eric Jarasse

CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU

Altitude : 750m

Type de sols : plateau type Combrailles, sol granitique acide, limoneux

Part de terres labourables sur la ferme : 78 % de la SAU (35 ha labourables sur les 45 ha de SAU)

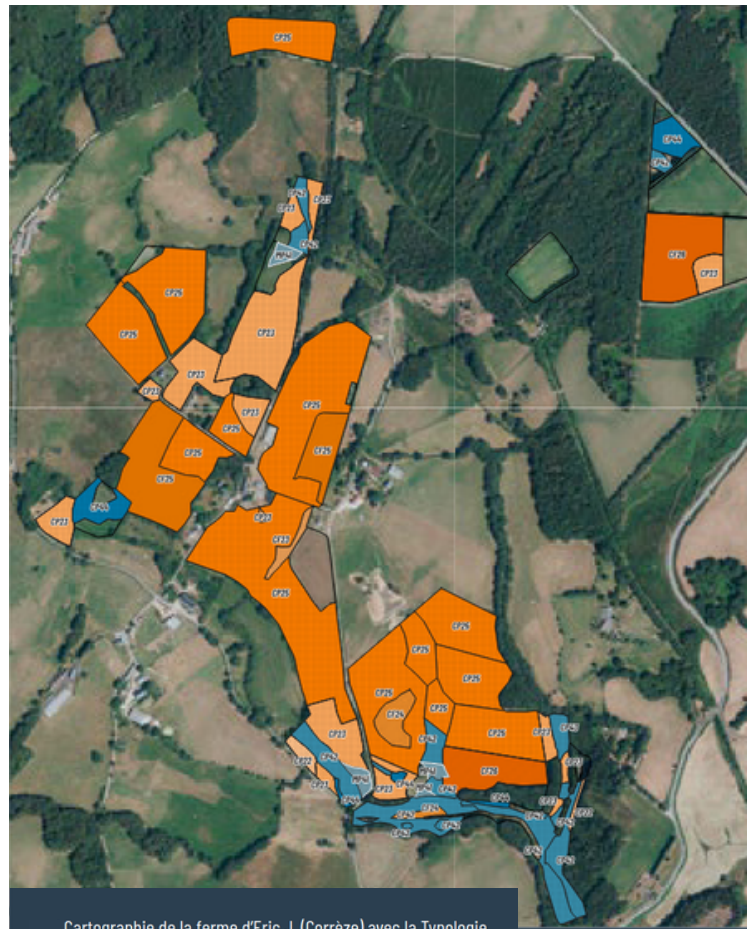
Parcellaire : groupé, sauf quelques parcelles éloignées (cf carte parcellaire ci-contre).



Paysage de la ferme d'Eric Jarasse



Parcelles de pâturage tournant d'Eric Jarasse



Cartographie de la ferme d'Eric J. (Corrèze) avec la Typologie multifonctionnelle des prairies du Massif central. © Rémi Guisier, Mélanie Piroux/CBNMC.

- Prairies de type fauche CF23
- Prairies de type fauche CF24
- Prairies de type fauche CF25
- Prairies de type fauche CF26
- Prairies pâturées CP22
- Prairies pâturées CP23
- Prairies pâturées CP25
- Prairies humides CP42
- Prairies humides CP43
- Prairies humides CP44
- Prairies humides MP41

Ci-dessus:
Parcellaire de la
ferme d'Eric
Jarasse et types
d'usage des
prairies (carte
réalisée par
l'ADAPA et le CBN
Massif Central
dans le cadre du
projet MOH Milieux
Ouverts Herbacés).

ASSOLEMENT ET CHARGEMENT

ASSOLEMENT :

moyenne 2022-2023

1.22 ha de méteil →
alimentation du troupeau

1.16 ha de triticales →
alimentation du troupeau

42.75 ha de prairies

MOYENNE 2022-2023 :

Part d'herbe dans la SAU :
95 % de la SAU



Part de MAÏS dans la SAU :
0 %



CHARGEMENT : 0.76 UGB*/HA DE SFP

* UGB techniques (bovins et ovins confondus)



PRODUCTION LAITIÈRE

En moyenne sur 2022-2023 :

19 vaches présentes/an

Quantité annuelle de lait produite

(données contrôle laitier, période années civiles 2022 et 2023) :

- 95 927L produits/an
- 4721L produits/vache présente/an
- 17 kg/j/vache traite

Quantité annuelle de lait vendue

(données laiterie, période exercices comptables 2022-2023) : 83 887L/an vendus

Prix du lait :

- exercice 2022 : 483€/1000L
- exercice 2023 : 495€/1000L
- dont incidence TB-TP moyenne sur les exercices 22-23 : 31€/1000L

taux (moyenne 2022-2023) :

TB : 43.2 g/kg

TP : 34.1 g/kg

taux de cellules : 208 000 cellules/ml

Durée moyenne de la lactation : 423j (75 jours de tarissement en moyenne)

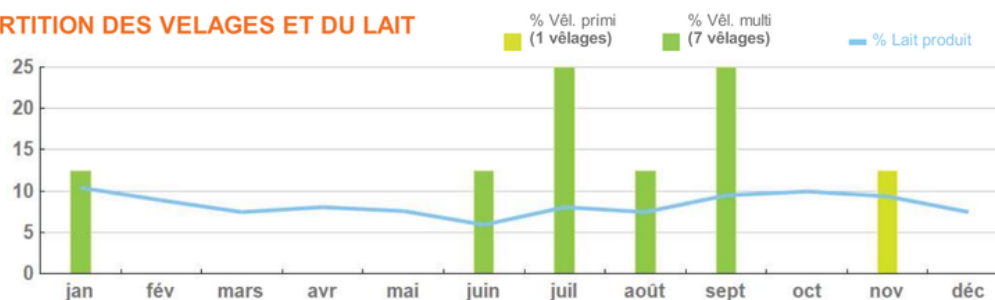
Age moyen à la réforme : 8.5 ans

Age moyen du troupeau : 6 ans et demi

Pour l'année civile 2022 :



REPARTITION DES VELAGES ET DU LAIT



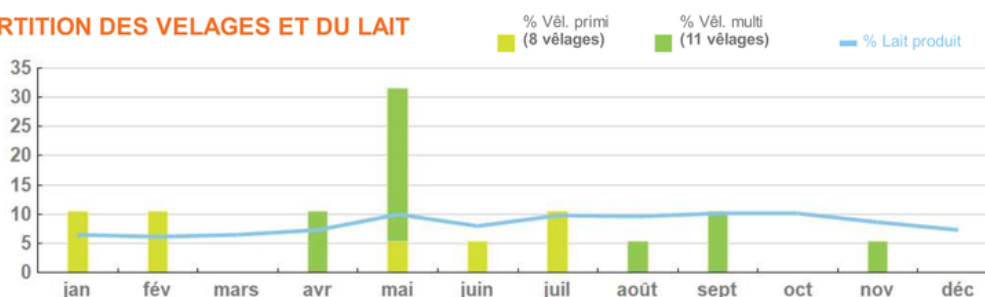
lait prod. total 89602 l	9355	7924	6673	7266	6755	5296	7245	6665	8443	8934	8338	6708
lait vendu 83684 l	8666	7735	8355	7161	6781	4637	5344	6022	6747	7881	7669	6686

Source : contrôle laitier (Chambre d'agriculture de la Corrèze), période année civile 2022

Pour l'année civile 2023 :



REPARTITION DES VELAGES ET DU LAIT



lait prod. total 102251 l	6605	6249	6652	7545	10132	8171	9955	9853	10396	10423	8796	7474
lait vendu 88641 l	6199	4962	5512	5962	8119	7854	9013	8396	8706	8831	7668	7419

Source : contrôle laitier (Chambre d'agriculture de la Corrèze), période année civile 2023

RÉSULTATS DE REPRODUCTION

Périodes de vêlages : toute l'année.

Eric faisait auparavant des vêlages au printemps (mai) mais il a décidé de les étaler dans l'année pour :

- avoir des taux stables sur l'année
- répondre à la demande de la laiterie qui a besoin de lait toute l'année
- ne pas avoir de pic de travail au printemps car il y a déjà le chantier d'enrubannage
- éviter que le pic de lactation tombe l'été du fait de la récurrence des sécheresses

Eric a pour stratégie de **favoriser les lactations longues** pour ses vaches car il souhaite privilégier des taux élevés plutôt que la quantité de lait produite.

→ **les vaches vêlent 2 fois sur 3 ans depuis 2017.**

Insémination artificielle (pas de taureau sur l'exploitation).

Age à l'IA : 22.4 mois

Age moyen des génisses au vêlage : 30.5 mois

12 vêlages sur l'exercice 2022 et 18 vêlages sur l'exercice 2023.

Taux de mortalité :

- exercice 2022 : 1 veau mort/12 vêlages → 8% de mortalité
- exercice 2023 : 6 veaux morts sur 18 vêlages → 33% de mortalité (dont 4 veaux morts nés car les vaches ont eu l'ehrlichiose via des tiques porteuses).

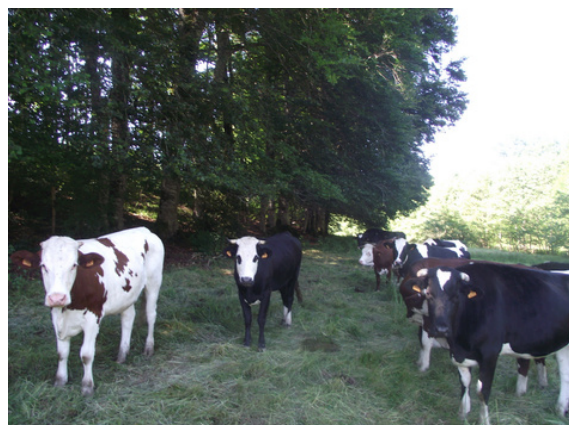
Taux de renouvellement : 26% en moyenne sur 2022-2023 (5 génisses gardées/an)

Taux de réforme : 24% en moyenne sur 2022-2023

En 2023, le troupeau a contracté l'ehrlichiose, qui a mené à des avortements sur des génisses (4 avortements sur 5 génisses pleines). La lactation s'est tout de même mise en place chez 3 génisses, mais avec une production de 3000L/an environ pour chacune. Des échecs de la première IA été observés sur certaines vaches (retour en chaleur après la première IA, ce qui a décalé les vêlages sur 2024), Eric suppose que cela est peut-être dû à la FCO qui était déjà présente dans le secteur en 2023. Son troupeau a été touché par la FCO ensuite en 2024, mais avec une incidence mineure sur la production laitière car malgré la nécessité d'avoir recours à plusieurs IA, la lactation des vaches s'est maintenue.



Troupeau de vaches laitières chez Eric Jarasse



Troupeau de génisses au pâturage chez Eric Jarasse

ALIMENTATION DU TROUPEAU

Ration du troupeau de vaches laitières

type	Ration journalière printemps-été du 1er avril au 15 novembre	Ration journalière hiver du 15 novembre au 1er avril
Herbe pâturée	Pâturage tournant	non (accès à l'extérieur mais quantité pâturée négligeable en hiver)
Enrubannage (poids brut, 65 % de MS)	non	20 kg
Foin (poids brut)	5 kg	5 kg de foin + 3 kg de regain
céréales	1 kg	1 kg
Mash à 17 % de protéines (composition : maïs grain, luzerne, pulpe de betterave, colza-tournesol)	1 kg	2 kg

Rations 2022 des vaches laitières chez Eric Jarasse

Précision : du foin est apporté tous les jours aux vaches laitières afin d'équilibrer la ration en fibres car certaines prairies sont très riches en trèfle, et pour augmenter le taux butyreux du lait en évitant l'acidose.

Vaches tarées : idem vaches laitières mais elles n'ont qu'1 kg de céréales/j et pas de mash.

Vaches de réformes : finition 100% herbe avec de l'herbe pâturée en pâturage tournant si elles sont vendues en fin d'automne ou finition avec herbe et 2-3 kg de concentré par jour pendant toute la durée de l'engraissement (environ 100j) si elles sont vendues en fin d'hiver. L'engraissement commence après le tarissement.

pour l'exercice 2022 :

- poids moyen des vaches engraisées : 380 kg carcasse.
- la plupart sont classées P (si holstein), certaines sont O (si croisées) et ont une note de 3 en état d'engraissement (source : Eric car accès données Interbev non dispo).

Génisses (de 6 mois à 32 mois) :

- en hiver (1er déc-1er avril) : 1 à 1.5 kg/j de triticales + foin à volonté
- le reste de l'année : herbe pâturée uniquement en pâturage tournant

Ovins : les ovins consomment 10t de foin (8.5t de MS de foin) par an et 1t de céréales par an. Ils pâturent 2.5 ha qui ne sont pâturés que par les ovins.

QUANTITÉS CONSOMMÉES/UGB :

UGB bovins et ovins confondus



CONCENTRÉ

**590 kg consommées/an/
UGB**

(donnée exercice 2022
seulement)

→ 17.7t de concentré est
consommé par les bovins
laits → **930 kg de
concentré/VL présente/an
en 2022**



FOURRAGES STOCKÉS (FOIN ET ENRUBANNAGE)

**2.5t de MS consommées/
an/UGB**

(moyenne exercices 2022
et 2023)

= 81t de MS consommées/an
au total en moyenne, ce qui
représente 317 bottes de foin
de 300 kg brut pour 32.6 UGB
techniques.

→ 73t de MS/an
consommées par les bovins
(toutes catégories) → 3.84t
de MS/an/VL présente

AUTONOMIE

moyenne données exercices 2022 et 2023

- **100 % autonome en fourrages***.
- **36% d'autonomie en concentré en 2022*** (achat de 12t de concentré sur l'exercice 2022, pour 18.7t consommées). L'aliment acheté contient 17% de protéines et était entièrement destiné aux bovins en 2022. rq : achat de 22t de concentré sur l'exercice 2023, mais quantité consommée non disponible.
- **100% autonome en paille***.
- **Minéraux : achat de 1.81t de minéraux/an**, soit 260g/j/VL.
- **Pas d'utilisation d'engrais minéraux.**
- **Fertilisation** : épandage d'environ 200t de fumier par an sur les céréales et des prairies temporaires qui seront enrubannées (25t/ha sur 2.5 ha de céréales, 20t/ha sur 8 ha de prairies temporaires), ainsi que 160m3 de purin épandu également sur les surfaces enrubannées. Apport d'amendement calcaire tous les 2 ans sur les prairies uniquement pâturées, et tous les 3 ans sur les prairies de fauche (destinées à faire du foin).
- **Pas d'utilisation de produits phytosanitaires**
- **Fioul : 2030L de fioul consommé en moyenne/an** = 45L/ha de SAU

**mode de calcul :
(quantité consommée – quantité achetée) / quantité consommée*



Troupeau de vaches laitières au pré chez Eric Jarasse

CARACTÉRISTIQUES DU PÂTURAGE

Données de 2023 : 29 UGB techniques bovins et 4.7 UGB ovins, soit 33.7 UGB au total.

SURFACE ACCESSIBLE AU PÂTURAGE :



39.7 ha au total → 1.28 ha/UGB = 88% de la SAU

toute la surface en prairie est pâturée sauf une parcelle de fauche. La quasi-totalité des parcelles de fauche sont déprimées, et la plupart sont pâturées après la fauche

POUR LES BOVINS :

SURFACE DE BASE : 12.5 ha
→ 43 ares/UGB

SURFACE COMPLÉMENTAIRE : 24.7 ha
→ 85 ares/UGB

NOMBRE DE MOIS D'ACCÈS AU PÂTURAGE DANS L'ANNÉE :



8.5 MOIS D'ACCÈS AU PÂTURAGE POUR LE TROUPEAU DE VACHES LAITIÈRES

Saison de pâturage : 1er avril au 15 décembre → 8 mois et demi de pâturage
Hivernage en bâtiment : 15 décembre au 1er avril → 3 mois et demi (sauf les génisses de 1 à 2 ans qui hivernent dehors en pâturage tournant, afin de « nettoyer » les parcelles).

MODALITÉS DE PÂTURAGE :

Focus sur le pâturage tournant au printemps 2023 des bovins

Le troupeau bovin est divisé en trois lots :

- lot 1 : vaches en lactation et taries (20 vaches)
- lot 2 : génisses de 15 mois à 32 mois et réformes (5 génisses et 2 vaches)
- lot 3 : génisses de moins de 15 mois (6 génisses)

Temps de présence moyen au printemps : 2j/paddock

Temps de retour moyen au printemps : 24 jours

Estimation du chargement instantané sur la surface de base au printemps : 28 UGB/ha



Prairie permanente d'Eric Jarasse

L'objectif d'Eric est de privilégier le pâturage plutôt que les stocks, l'idée est de faire pâturer ses vaches le plus longtemps possible dans l'année. Les parcelles sont découpées, soit en paddocks, soit un fil est avancé tous les jours (sans fil arrière) afin de faire pâturer une nouvelle zone. Les animaux restent en moyenne 2j par paddock au printemps, mais en été, les vaches changent même de paddock deux fois par jour afin de diversifier leur « assiette journalière » : elles pâturent des prés de fauche le jour et des zones humides la nuit car Eric a constaté qu'elles pâturaient mieux le jonc la nuit. Cela permet aussi de faire pâturer la nuit des prés sans ombrage qui seraient inconfortables pour les vaches le jour en cas de fortes chaleurs.

Cela représente donc un nombre très important de découpages. A titre d'exemple, le lot de vaches laitières a accès à un total de 58 zones de pâturage différentes sur toute l'année (paddocks ou fil). Eric tient à maintenir au maximum ses prairies permanentes car elles apportent une ration diversifiées et offrent plus de souplesse que les prairies temporaires qu'il réserve plutôt pour la fauche. Il fait également pâturer ses prés de fond, qui sont pâturés par des génisses (les deux tiers des prés de fond) mais aussi par les vaches laitières (1 tiers des prés de fond).

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT À L'ANNÉE

Pour l'année 2022 et le lot des vaches laitières :

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 28	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 30	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 30	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 30	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 30	5 10 15 20 25 31
Temps en bâtiment	jusqu'au 15 mars											
Temps au pâturage			mise à l'herbe 15 mars, entrée en bâtiment au 5 décembre .									
Période de repro (préciser si IA ou monte naturelle)								IA				
Période de vêlage					1/3 des vêlages en mai-juin				1/3 des vêlages en sept	1/3 des vêlages en oct-nov		
Apport de foin												
Apport d'enrubannage ou d'ensilage											à partir du 15 nov	
Apport de concentrés (céréales ou aliment)	2 à 3 kg de concentré/j/VL (mash + céréales de l'exploitation)											

INFRASTRUCTURES ET MATÉRIEL

Foncier : 70% en propriété (32 ha en propriété).

Bâtiments d'élevage : étable traditionnelle

Matériel :

- Matériel de fenaison en propriété.
- Pas de Cuma
- Labour, épandage et moisson faits par entreprise (+ l'enrubannage certaines années), ainsi que divers travaux d'entretien (élagage, épaveuse, rigoles). Total : 35h de travaux faits par ETA/an.
- Total chevaux matériel en propriété : 220 chevaux → 4.9 chevaux/ha de SAU



Près de la ferme d'Eric Jarasse

RÉSULTATS TECHNIQUES

PRODUITS ANIMAUX VENDUS EN 2022 ET 2023

	exercice 2022	exercice 2023
Vente de lait	CA : 36 223 euros, soit 483€/1000L Quantité vendue : 75 027L	CA : 45 883 euros, soit 495€/1000L Quantité vendue : 92 746L
Vente d'animaux	CA : 11 244 euros	CA : 9 765 euros
veaux	7	7
réformes	5	4
ovins	21	16

FOCUS SUR L'ANNÉE 2022 : CHIFFRE D'AFFAIRES DÉTAILLÉ

nombre	type	prix	caractéristiques	débouché
75 027 L vendus	lait	CA de 36223,22 euros, soit 483€/1000L	TB : 43,4 g/kg TP : 35g/kg (sur l'année civile 2022)	Coopal
5	veaux naissants mâles croisés	2 semaines à 1 mois, prix moyen sur l'année (134€/veau : 175€ par veau croisé Montbéliards et 110€/veau croisé abondance)		SARL Cleret ou Ets Weber
1	veau naissant femelle croisée	1 mois, vendue 110€ (croisement Montbéliarde)		SARL Cleret
1	veau mâle de 6 mois à 1 an croisé	9 mois et demi, vendu 850€		Olivier Jay
4	vaches de réforme engraisée (3 Prim'holstein et une croisée)	en moyenne 7 ans et 380 kg carc., prix moyen de 1505€/vache soit 3,95€/kg carc		SARL Cleret ou Charolim ou Olivier Jay
1	vache de réforme maigre (Prim'holstein)	11,5 ans, 277 kg carc, vendue 1025€ (soit 3,70€/kg carc.)		Charolim
21	ovins	2570€ deCA, soit 122,38€/animal		SARL Cleret

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

COMPTE DE RÉSULTAT (MOYENNE DES EXERCICES 2022 ET 2023)

remarque : les variations de stocks ont été prises en compte mais pas les variations d'inventaire animaux et végétaux.

Charges (€)		Produits (€)	
Total charges opérationnelles	22 164	Ventes de produits animaux (détail ci-dessous)	51 558
Charges opérationnelles troupeau (détail ci-dessous)	18 227	Vente de lait (laiterie)	41 053
achat de concentré	7 702	Vente de bovins	8 100
achat de fourrages	0	Vente d'ovins	2 405
achat de minéraux	4 225	Produits autoconsommés	316
Achat de poudre de lait	222	- achats d'animaux	- 3 100
achat de paille	0	Vente de produits végétaux	0
frais vétérinaires (produits + honoraires)	582	Aides PAC (détail ci-dessous)	23 063
Frais d'élevage et taxes animales	5 496	Aides 1 ^{er} pillier découplées	9 817
Charges opérationnelles surfaces fourragères et cultures (détail ci-dessous)	3 937	Aides 1 ^{er} pillier couplées	1 668
engrais	0	Aides 2e pillier	11 578
Amendements	1 559	Autres aides	942
semences	1 101	TOTAL Produits	72 779
Produits phytosanitaires	0		
Fournitures fenaison	1 277		
Total charges de structures	25 225		
carburants et lubrifiants	2 531		
entretien matériel	2 877		
travaux par tiers	4 016		
entretien et réparation bâtiment	1 034		
fermages	1 184		
Taxe foncière	878		
Entretien foncier	274		
Frais généraux (eau, électricité, frais de gestion, assurances, fournitures etc.) et taxes	9 622		
salaires et charges salariés	0		
cotisations sociales exploitants	2 809		
EBE	25 390		
- Dotations aux amortissements	- 6 905		
- Frais financiers	- 10		
+ produits financiers	+ 144		
Résultat courant (avant rémunération des associés)	18 619		

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

INDICATEURS ÉCONOMIQUES, MOYENNE EXERCICES 2022 ET 2023

Valeur ajoutée : 28 309 €

Valeur ajoutée = produits dont prime – charges opérationnelles – charges structures (hors salaires, charges sociales et impôts et taxes)



Troupeau de vaches laitières au pré, sur la ferme d'Eric Jarasse

Annuités et revenu disponible :

Annuités (capital + intérêts)	1087 €
Revenu disponible (EBE-annuités)	24 303 €
Revenu disponible mensuel/exploitant	2 025 €/mois

Revenu disponible mensuel/exploitant : 2 025€

Le revenu disponible peut servir à rémunérer l'exploitant, mais également de marge de sécurité pour l'exploitation (trésorerie, autofinancement d'investissements). Ainsi, le revenu disponible est un indicateur de la rémunération permise par la ferme, mais l'ensemble du revenu disponible n'est pas nécessairement prélevé par l'exploitant pour ses besoins privés.

Résumé des principaux indicateurs économiques de la ferme d'Eric Jarasse :

	Eric Jarasse, moyenne des années 2022-2023
Caractéristiques	SAU : 45 ha Nombre de VL : 19 Lait vendu : 83 887 L/an Chargement : 0.76 UGB/ha de SFP UMO : 1
Produit brut/ha de SAU	1 617€/ha de SAU
Produit brut/1000L vendus	868€/1000L
Charges opérationnelles/1000L vendus	264€/1000L
Charges opérationnelles + charges de structures/1000L vendus	565€/1000L
EBE/1000L vendus	303€/1000L
EBE/ha de SAU	564€/ha de SAU
EBE/produit	35%
Annuités/EBE	4%
Revenu disponible par exploitant	24 303€/an/ exploitant, soit 2 025€/mois/exploitant

BILAN DE LA FERME

La ferme d'Eric Jarasse est un très bon exemple de système avec un pâturage tournant optimisé (au printemps 2j de temps de présence, 24j de temps de retour, chargement instantané de 28 UGB/ha), valorisant les zones humides et les prairies permanentes, et recherchant un lait de la meilleure qualité possible (TB : 43, TP : 34). Bien que de petite dimension (19 vaches laitières), la rentabilité de cette ferme est importante (EBE de 300€/1000L) grâce aux économies de charges effectuées, et permet de rémunérer l'éleveur et pas uniquement grâce à une politique de limitation des investissements.

Cet exemple montre également qu'il est possible de produire du lait (4700L/vache/an) sans produire de maïs ensilage, bien qu'ayant recours à des achats d'aliment, en quantité raisonnable toutefois (630 kg de concentré acheté/vache présente).

N'étant pas en agriculture biologique, Eric a quand même fait le choix de ne pas avoir recours à des engrais minéraux ou des produits phytosanitaires, ce qui montre qu'il est possible d'avoir des pratiques vertueuses pour l'environnement dans tous types de systèmes. Enfin, la pratique de l'engraissement à l'herbe des réformes laitières grâce au pâturage tournant, avec de bons résultats techniques (380 kg carc, classées O+3), peut être une source d'inspiration pour d'autres éleveurs laitiers qui souhaitent engraisser une partie de leurs animaux à l'herbe.



Eric Jarasse

Des fiches créées par l'ADAPA ...

L'**ADAPA**, Association de **D**éveloppement pour une **A**griculture **P**lus **A**utonomie, est créée en 1995 par un groupe d'éleveurs du Limousin qui avaient la volonté de partager leurs expériences afin d'améliorer l'autonomie de leurs fermes.

Depuis maintenant 30 ans, l'ADAPA travaille toujours avec la même entrée : accompagner l'émergence de **systèmes durables et résilients via l'autonomie**. C'est-à-dire créer des systèmes équilibrés dans leur fonctionnement agronomique, biologique, écologique, économique et sociale.

Nos actions pour aller en ce sens se répartissent en deux axes de travail : **générer des connaissances** construites et vulgarisables sur ces systèmes et **partager et diffuser** ces savoirs, à la fois lors de journées d'échanges entre agriculteurs mais aussi auprès des scolaires, agricoles ou non.

Pour en savoir plus sur l'ADAPA et les actions en cours

07.82.61.31.87

contact@adapa-asso.net

<https://adapa-asso.net/>

ADAPA

7 rue de la mairie
19450 CHAMBOULIVE

Fiche de ferme réalisée par Harmonie Lozé-Salles



Financé par :



Partenaires :

